



Comité sectoriel de main-d'oeuvre
de l'industrie textile du Québec

Programme d'apprentissage en milieu de travail

Occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer

Guide du compagnon ou de la compagne

EQ-5043-01 (11-2009)



En collaboration avec : **Emploi Québec** 

Mars 2004

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	
Le Programme d'apprentissage en milieu de travail	3
Le compagnon ou la compagne d'apprentissage	3
LE CARNET D'APPRENTISSAGE	
Le type de procédé de filage	4
Le tableau synthèse	4
Les compétences visées	4
Le suivi des apprentissages	4
Le plan individuel d'apprentissage	5
Les renseignements sur l'employeur	5
LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE	
Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage	7
Recommandations	7
DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	8
LES PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE ET LA RÉUSSITE DU PROGRAMME	
1. L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il sait pourquoi il doit apprendre et comment il doit le faire	9
2. L'apprentie ou l'apprenti apprend par lui-même et par les responsabilités qu'il assume	9
3. L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il se sent respecté et écouté	9
4. L'apprentie ou l'apprenti aime vivre des succès et être valorisé	9
5. L'apprentie ou l'apprenti apprend quand on lui fournit un environnement favorable	10
6. L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il peut faire des liens avec son expérience et son quotidien	10
7. L'apprentie ou l'apprenti apprend quand on lui fournit les outils appropriés	10
DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	
ÉTAPE 1 - ACQUISITION DES COMPÉTENCES	11
ÉTAPE 2 - DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE	12
ÉTAPE 3 - ÉVALUATION FINALE	12
LES ÉVALUATIONS DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL	
La rétroaction quotidienne	13
Les bilans d'étape	13
L'évaluation finale	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

1. Recommandations pour l'ensemble des modules

Santé et sécurité au travail	14
Méthodes de travail	14
Accès aux femmes	14
Préalables.....	14
CD « Formation assistée par ordinateur (FAO) »	15

2. Précisions sur les compétences

MODULE 1 – ALIMENTER LES MÉTIERS	16
MODULE 2 – PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS	16
MODULE 3 – RÉPARER LES CASSURES	17
MODULE 4 – FAIRE LES LEVÉES	17
MODULE 5 – FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS	18

ANNEXES

Annexe A

STRATÉGIES DE FORMATION – ÉTAPE 1 – ACQUISITION DES COMPÉTENCES	19
---	----

Annexe B

STRATÉGIES DE FORMATION – ÉTAPE 2 – DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE..	20
---	----

Annexe C

STRATÉGIES DE FORMATION – ÉTAPE 3 – ÉVALUATION FINALE.....	21
--	----

Annexe D

ACCUEIL ET ORIENTATION	22
------------------------------	----

Annexe E

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE	24
------------------------------------	----

Annexe F

LEXIQUE DES TERMES DU MÉTIER	32
------------------------------------	----

Annexe G

CD – FORMATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (FAO) POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER	33
---	----

PRÉSENTATION

Le présent document s'adresse aux compagnons et aux compagnes d'apprentissage qui, dans les entreprises, accueillent et supervisent des apprenties ou des apprentis dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail instauré par Emploi-Québec.

Le guide du compagnon ou de la compagne d'apprentissage donne des indications et des suggestions sur le déroulement de l'apprentissage en entre-prise.

En tout temps, le compagnon ou la compagne d'apprentissage peut communiquer avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec ou avec la ou le responsable de l'apprentissage à Emploi-Québec, afin de compléter les renseignements contenus dans ce document et d'obtenir des réponses à ses questions.

La première partie rappelle au compagnon ou à la compagne d'apprentissage les grandes lignes du Programme d'apprentissage en milieu de travail, dont son rôle, ses responsabilités et les attitudes à démontrer en formation.

La seconde partie soumet des recommandations et des suggestions valables pour l'apprentissage de l'ensemble des modules du carnet d'apprentissage.

Nous vous invitons à lire ce document avant de commencer la supervision des apprentissages en milieu de travail. Votre volonté de prendre les moyens pour permettre l'accroissement des compétences est un gage d'excellence pour l'entreprise.

LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET LE COMPAGNON OU LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail auquel vous vous associez est un mode d'apprentissage en entreprise. D'une part, l'individu acquiert la maîtrise d'une occupation au moyen d'une intégration organisée dans un milieu de travail, sous la direction du compagnon ou de la compagne d'apprentissage exerçant déjà avec compétence ce métier. D'autre part, cet apprentissage en milieu de travail peut être complété, au besoin, par une formation hors production en établissement d'enseignement scolaire ou ailleurs, pour l'acquisition de compétences techniques et professionnelles pertinentes.

L'objectif du Programme d'apprentissage en milieu de travail est d'offrir à l'apprentie ou à l'apprenti un processus structuré et organisé d'apprentissage professionnel propre à développer les compétences recherchées par le marché du travail. L'ensemble des dispositions relatives à la structure et à l'organisation de l'apprentissage au sein du Programme d'apprentissage en milieu de travail permet :

- de déterminer les compétences à acquérir en fonction des exigences de l'occupation;
- d'élaborer un plan individuel d'apprentissage qui tient compte des besoins professionnels de l'apprentie ou de l'apprenti mis en situation d'apprendre, tant en production que hors production;
- d'établir une entente relative aux compétences à acquérir en entreprise;
- d'offrir un suivi structuré des apprentissages, à la fois par le compagnon ou la compagne d'apprentissage de l'entreprise et par la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec;
- de reconnaître les compétences acquises en cours d'apprentissage.

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage

Réussir cette démarche d'apprentissage en entreprise est un « art ». Le compagnon ou la compagne d'apprentissage est responsable de cette réussite et possède les qualités permettant de mener à bien cette tâche.

Vous êtes non seulement une personne d'expérience apte à communiquer, mais aussi quelqu'un de reconnu dans son milieu de travail pour son bon jugement et sa maturité.

En production, vous êtes un maître pour l'apprentie ou l'apprenti. C'est vous qui préparez le travail à exécuter, qui suivez l'exécution et qui contrôlez la qualité du produit ou du service au fur et à mesure de la production selon les spécificités d'une clientèle à satisfaire.

Qui plus est, comme l'expérience le démontre, la personne qui accepte ce rôle en retire de nombreux avantages pour elle-même. Cette personne :

- développe son intérêt professionnel;
- a le désir de parfaire son métier;
- développe son sens des responsabilités;
- accroît sa confiance en elle-même.

LE CARNET D'APPRENTISSAGE

Le carnet d'apprentissage est l'outil indispensable du compagnon ou de la compagne. Il rassemble les différents renseignements nécessaires à l'organisation des apprentissages et constitue l'unique document où sera consigné le détail des compétences professionnelles acquises en milieu de travail. Le carnet comprend :

Le type de procédé de filage

Afin de bien représenter les réalités du travail d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, trois carnets d'apprentissage distincts ont été conçus. Le détail des apprentissages à faire est donc spécifique aux procédés de filage à anneaux, de filage à fibres libérées et de filage à jet d'air. Cela permettra à l'apprentie ou à l'apprenti de se qualifier sur le ou les procédés présents dans son entreprise.

Le tableau synthèse

Le tableau synthèse renvoie aux procédés et donne une vue d'ensemble des compétences et des activités qui ont fait l'objet d'analyse à des fins d'apprentissage.

À l'aide de ce tableau, vous pouvez déterminer concrètement les besoins qui feront l'objet d'une entente relative à l'apprentissage.

Les compétences visées

Afin de préciser les compétences à maîtriser en milieu de travail, le carnet présente les éléments d'apprentissage regroupés sous forme de compétences ou de modules. Chaque compétence comporte une série d'éléments et de critères à exécuter et à remplir en milieu de travail. Les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence sont **Clairs, Observables, Mesurables et Atteignables (COMA)**.

Les modules sont présentés de façon identique. Dans chacun d'eux figurent :

- la compétence visée;
- le contexte dans lequel l'apprentissage est réalisé;
- les indicateurs de compétence;
- les critères qui permettent de juger de l'atteinte de la compétence.

Le suivi des apprentissages

Cette partie du carnet présente le résultat final de l'apprentissage. Une fois que l'apprentie ou l'apprenti a répondu à l'ensemble des critères de performance pour une compétence, le compagnon ou la compagne, l'apprentie ou l'apprenti et la ou le responsable du programme de l'entreprise doivent signer la fiche intitulée Suivi des apprentissages maîtrisés afin de certifier la maîtrise de chaque compétence. Ce document servira de rapport synthèse de l'apprentissage à des fins de certification officielle.

LE CARNET D'APPRENTISSAGE (suite)

Le plan individuel d'apprentissage

Grâce aux renseignements contenus dans le carnet, soit les compétences visées et le tableau synthèse, l'apprentie ou l'apprenti peut se situer en regard du métier, se donner un plan individuel d'apprentissage et suivre de façon systématique la progression de son apprentissage réalisé en milieu de travail. De plus, le plan d'apprentissage permettra au responsable du programme de l'entreprise et au compagnon ou à la compagne de déterminer la durée totale de l'apprentissage et de fixer les dates des bilans d'étapes et de l'évaluation finale.

Les renseignements sur l'employeur

Les renseignements sur l'employeur sont fort utiles, car ils permettent de suivre le cheminement de l'apprentie ou de l'apprenti à travers les divers lieux d'apprentissage où s'effectuera, s'il y a lieu, sa qualification.

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DU COMPAGNON OU DE LA COMPAGNE D'APPRENTISSAGE

Le rôle du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Le compagnon ou la compagne d'apprentissage a pour rôle d'assurer la formation et l'encadrement nécessaires à l'apprentie ou à l'apprenti inscrit au Programme d'apprentissage en milieu de travail ainsi que de collaborer, avec la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec, au succès du programme d'apprentissage.

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage

Les responsabilités du compagnon ou de la compagne d'apprentissage sont :

- d'accueillir l'apprentie ou l'apprenti dans le milieu du travail, s'il y a lieu, et de l'informer sur le fonctionnement de l'entreprise;
- de s'assurer de sa compréhension des règles de santé et de sécurité en vigueur dans l'entreprise;
- de montrer et de superviser les gestes professionnels de l'apprentie ou de l'apprenti;
- d'évaluer la maîtrise des compétences;
- d'attester, par sa signature, les compétences acquises et la performance atteinte;
- d'informer la représentante ou le représentant d'Emploi-Québec de l'évolution de l'apprentie ou de l'apprenti en regard de son apprentissage;
- de consigner les apprentissages lors des bilans d'étapes et de l'évaluation finale, aux dates convenues, dans le plan individuel d'apprentissage.

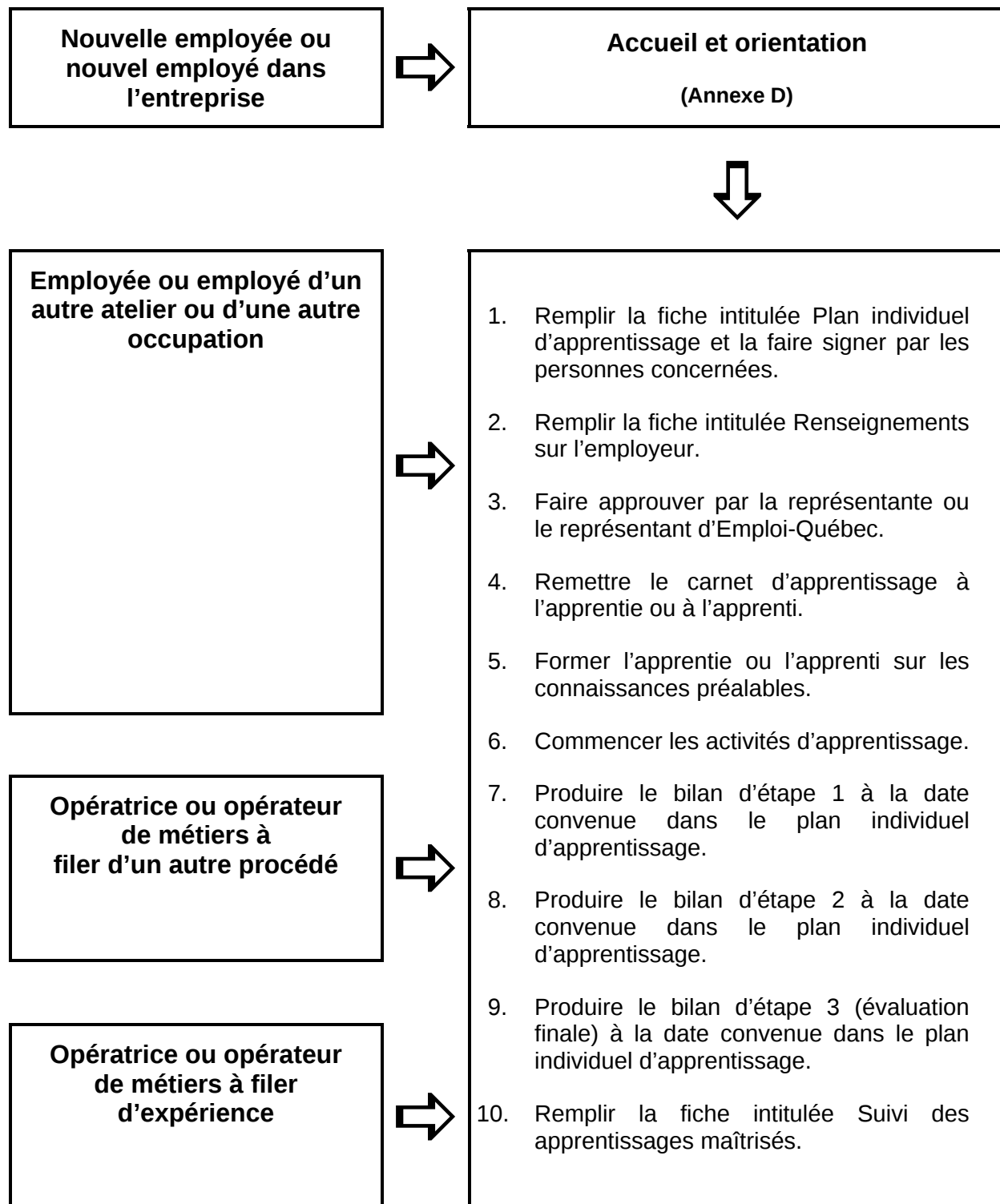
Recommandations

Au début de l'apprentissage, il est important d'apporter une attention particulière à l'accueil en établissant dès le départ une bonne relation entre vous et l'apprentie ou l'apprenti. Aussi est-il recommandé qu'une rencontre s'effectue pour une compréhension commune du programme d'apprentissage.

Les points traités lors de ce premier contact en présence de la représentante ou du représentant d'Emploi-Québec pourraient servir à :

- définir les rôles et les responsabilités dévolus à chacun;
- assurer la bonne compréhension des apprentissages prévus sur le plan individuel d'apprentissage;
- présenter le plan du suivi tout en observant que l'atteinte de chaque compétence n'est pas soumise à une durée déterminée et que l'apprentissage de chaque compétence se fait dans l'ordre qui convient dans l'entreprise;
- rassurer l'apprentie ou l'apprenti sur sa capacité d'apprendre et atténuer ses craintes éventuelles relativement à l'évaluation des apprentissages et à l'attestation des compétences;
- répondre aux interrogations concernant la structure et le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la santé et la sécurité au travail.

DÉROULEMENT DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL



LES PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE ET LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

1. L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il sait pourquoi et comment il doit le faire.

Le compagnon ou la compagne :

- donne à l'apprentie ou à l'apprenti l'occasion d'exprimer ouvertement ses attentes;
- précise les objectifs en lien avec les activités proposées;
- présente clairement les moyens de les atteindre;
- donne fréquemment de la rétroaction.

2. L'apprentie ou l'apprenti apprend par lui-même et par les responsabilités qu'il assume.

Le compagnon ou la compagne :

- présente des défis à la fois réalistes et stimulants pour l'apprentie ou l'apprenti;
- s'assure qu'il a des occasions multiples d'expérimenter, de s'exercer et même de commettre des erreurs sans conséquences fâcheuses;
- lui confie des responsabilités ajustées à son niveau;
- favorise la pratique.

3. L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il se sent respecté et écouté.

Le compagnon ou la compagne :

- établit et maintient un climat de confiance avec l'apprentie ou l'apprenti;
- respecte son rythme d'apprentissage;
- démontre une écoute attentive et sincère;
- voit des erreurs comme des occasions d'apprendre;
- règle au fur et à mesure les difficultés qui se présentent;
- gère les rétroactions de façon à ce qu'elles motivent l'apprentie ou l'apprenti à poursuivre ses apprentissages;
- apprend de son apprentie ou de son apprenti.

4. L'apprentie ou l'apprenti aime vivre des succès et être valorisé.

Le compagnon ou la compagne :

- permet à l'apprentie ou à l'apprenti de vivre des réussites;
- dose les défis et augmente peu à peu le niveau de difficulté;
- répète souvent l'information;
- fournit à l'apprentie ou à l'apprenti l'occasion de s'autoévaluer;
- évalue, d'une façon régulière, l'atteinte des objectifs;
- donne des rétroactions en mettant l'accent sur les points forts et les solutions;
- valorise le succès;
- reconnaît l'effort.

LES PRINCIPES À RETENIR POUR FACILITER L'APPRENTISSAGE ET LA RÉUSSITE DU PROGRAMME (suite)

5. **L'apprentie ou l'apprenti apprend quand on lui fournit un environnement favorable.**

Le compagnon ou la compagne prévoit :

- un lieu de travail fonctionnel et le plus agréable possible;
- les conditions d'une intégration à l'équipe de travail.

6. **L'apprentie ou l'apprenti apprend s'il peut faire des liens avec son expérience et son quotidien.**

Le compagnon ou la compagne :

- interroge l'apprentie ou l'apprenti sur ses expériences passées, ses intérêts et ses loisirs;
- donne des explications en lien avec ce que l'apprentie ou l'apprenti sait ou maîtrise déjà;
- présente des situations et des exemples liés à la réalité du travail;
- utilise des mots simples et adaptés à l'apprentie ou l'apprenti;
- précise, à travers des rétroactions fréquentes, ce qui va bien et ce qui est à améliorer.

7. **L'apprentie ou l'apprenti apprend quand on lui fournit les outils appropriés.**

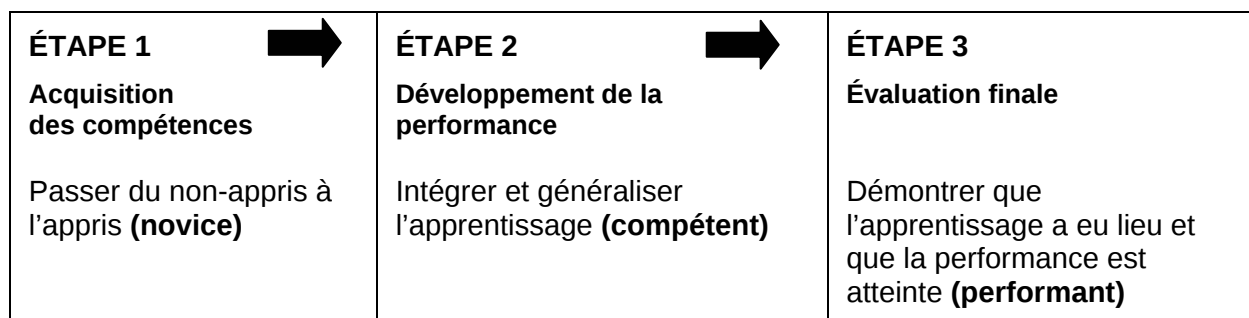
Le compagnon ou la compagne prévoit :

- une démarche d'apprentissage structurée et logique;
- des outils simples d'aide à la tâche.

DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Qu'il s'agisse d'apprendre à jouer au golf ou de faire fonctionner une machine industrielle, la maîtrise de nouvelles compétences se fait graduellement. Ce processus de développement, qui se fait par étapes, doit donner lieu à une souplesse dans le temps permettant à l'apprentie ou à l'apprenti de développer les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires à la réussite du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Nous proposons donc un modèle qui comprend trois étapes :



ÉTAPE 1 – ACQUISITION DES COMPÉTENCES

« Le compagnon ou la compagne prend en charge les activités d'apprentissage de l'apprentie ou de l'apprenti. »

La première partie de l'apprentissage est celle qui consiste, pour l'apprentie ou l'apprenti, à coder l'information, à la saisir de l'extérieur et à se l'approprier de façon qu'elle fasse partie de son bagage. **C'est l'apprentissage proprement dit.**

À ce moment, la tâche du compagnon ou de la compagne consiste à favoriser l'apprentissage. Cette fois, le compagnon ou la compagne doit :

- former l'apprentie ou l'apprenti sur les préalables de chaque compétence (module);
- expliquer les contextes de réalisation de chaque compétence;
- expliquer et démontrer les étapes du travail de chaque compétence;
- faire pratiquer graduellement l'apprentie ou l'apprenti en supervisant attentivement ses gestes et en corrigeant les erreurs immédiatement;
- remplir la section « Bilan d'étape 1 » du carnet à la date convenue dans le plan individuel d'apprentissage.

Outil disponible pour le compagnon ou la compagne :

Stratégies de formation « Étape 1 - Acquisition des compétences » et CD « Formation assistée par ordinateur (FAO) »

DÉROULEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (suite)

ÉTAPE 2 – DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE

« Le compagnon ou la compagne soutient et accompagne l'apprentie ou l'apprenti. »

L'apprentie ou l'apprenti ayant codé l'information, il doit maintenant organiser cette information pour qu'elle reste en mémoire et soit accessible et réutilisable. C'est le moment où l'apprentie ou l'apprenti travaille au perfectionnement de son apprentissage.

Le compagnon ou la compagne doit :

- faire exécuter l'ensemble des compétences et activités de l'occupation;
- laisser l'apprentie ou l'apprenti résoudre des problèmes quotidiens;
- s'assurer de respecter les contextes de réalisation et les conditions d'évaluation des compétences (ex. : charge de travail);
- donner une rétroaction quotidienne en corrigeant les erreurs;
- expliquer les critères de performance, fournir des « trucs du métier » pour faciliter l'atteinte de celle-ci;
- remplir la section « Bilan d'étape 2 » du carnet à la date convenue dans le plan d'apprentissage.

NOTE : Il est normal que l'apprentie ou l'apprenti ne réponde pas à tous les critères de performance.

Outil disponible pour le compagnon ou la compagne :

Stratégies de formation « Étape 2 – Développement des compétences » et CD « Formation assistée par ordinateur (FAO) »

ÉTAPE 3 – ÉVALUATION FINALE

« Le compagnon ou la compagne supervise et évalue le travail de l'apprentie ou de l'apprenti. »

C'est le moment où l'on peut constater que l'apprentie ou l'apprenti est capable de... C'est la démonstration de ce qui était prévu dans les objectifs de départ (critères de performance).

Le compagnon ou la compagne doit :

- superviser le travail de l'apprentie ou de l'apprenti;
- fournir des situations qui permettent à l'apprentie ou à l'apprenti de démontrer l'atteinte de la performance;
- donner une rétroaction quotidienne à l'apprentie ou à l'apprenti et communiquer les résultats et l'évolution au responsable du programme de l'entreprise;
- diriger l'apprentie ou l'apprenti selon sa réponse aux critères de performance;
- remplir la section « Évaluation finale » du carnet à la date convenue dans le plan d'apprentissage.

Outil disponible pour le compagnon ou la compagne :

Stratégies de formation « Étape 3 – Évaluation finale » et CD « Formation assistée par ordinateur (FAO) »

LES ÉVALUATIONS DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Évaluer l'apprentissage, c'est mesurer les changements au travail apportés par l'apprentissage, pour mieux les juger et prendre les décisions qui s'imposent. Trois types d'évaluations sont nécessaires : la rétroaction quotidienne, le bilan d'étape et l'évaluation finale. Ces trois types d'évaluations ne sont pas seulement une exigence du Programme d'apprentissage en milieu de travail, mais de toute démarche de formation structurée en entreprise.

La rétroaction quotidienne

Chaque fois qu'une apprentie ou un apprenti s'exerce à une nouvelle tâche, le compagnon ou la compagne utilise la rétroaction. Les commentaires portent toujours sur une observation. La rétroaction permet non seulement de repérer les erreurs de l'apprentie ou de l'apprenti, mais également de souligner ses bons coups et de maintenir sa motivation. Le compagnon ou la compagne pourra :

- commencer par une remarque positive pour encourager l'apprentie ou l'apprenti;
- faire de brefs commentaires sur des points précis;
- faire participer l'apprentie ou l'apprenti à la recherche de correctifs;
- associer ses commentaires aux critères de performance du carnet d'apprentissage.

Les bilans d'étape

Le suivi du Programme d'apprentissage en milieu de travail dans l'entreprise relève de la responsabilité conjointe du compagnon ou de la compagne et de la ou du responsable de l'entreprise. Pour réaliser ce suivi de façon efficace, en plus de fournir une rétroaction quotidienne, le compagnon ou la compagne devra remplir les grilles dans le carnet d'apprentissage, aux dates convenues sur le plan individuel d'apprentissage. Le compagnon ou la compagne pourra, selon son expérience :

- demander à l'apprentie ou à l'apprenti de s'autoévaluer sur les critères de performance avant de faire sa rencontre;
- passer en revue les éléments visés depuis la dernière rencontre;
- établir un plan d'action pour faciliter la réponse aux critères de performance plus difficiles;
- adresser tout autre problème ou difficulté limitant l'apprentissage.

L'évaluation finale

Cette dernière évaluation termine normalement le programme d'apprentissage en milieu de travail. Elle reconnaît la capacité de l'apprentie ou de l'apprenti à réaliser son travail de façon appropriée. Pour procéder à l'évaluation finale, le compagnon ou la compagne devra se fier aux critères de performance contenus dans le carnet d'apprentissage et signer la fiche intitulée Suivi des apprentissages maîtrisés lorsque les critères de performance sont remplis pour une compétence.

Cette évaluation est indispensable au développement harmonieux du programme d'apprentissage. Indispensable parce que l'évaluation objective augmentera l'expertise des uns et des autres et permettra de certifier des opératrices ou des opérateurs de métiers à filer compétents et performants.

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Cette partie est un complément d'information pour l'apprentissage en milieu de travail. Elle constitue un document de référence à l'usage du compagnon ou de la compagne d'apprentissage. Elle comprend différentes indications et suggestions destinées à vous venir en aide. Ces remarques peuvent, d'une part, vous aider à mieux saisir les compétences visées et, d'autre part, vous faciliter les tâches liées à l'encadrement de l'apprentie ou de l'apprenti.

Une première section rassemble des éléments d'ordre général applicables à l'ensemble des modules. Celles-ci couvrent différents aspects tels que les règles de santé et de sécurité.

La deuxième section comporte des précisions sur les compétences. À la fin de chacun des modules, un espace est réservé afin que vous puissiez consigner des remarques quant à l'approche utilisée, aux activités d'apprentissage mises en place ou encore aux difficultés particulières éprouvées par une apprentie ou un apprenti.

1. Recommandations pour l'ensemble des modules

Les paragraphes qui suivent contiennent les recommandations applicables à l'ensemble du carnet. Les recommandations propres aux différentes compétences apparaissent à la fin du guide.

Santé et sécurité au travail

Le compagnon ou la compagne doit s'assurer d'informer adéquatement l'apprentie ou l'apprenti des risques reliés à son travail et lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte que l'employée ou l'employé ait les habiletés et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié. Les règles et consignes en santé et sécurité propres à l'usine doivent absolument faire l'objet de la formation.

Méthodes de travail

Durant la période d'apprentissage et particulièrement pendant l'Étape 1 (premières semaines), le compagnon ou la compagne doit s'assurer de respecter les méthodes et instructions de travail éprouvées et validées par l'entreprise. Le respect des méthodes propres à chaque entreprise permettra de personnaliser l'apprentissage et fournira une formation de qualité à l'apprentie ou à l'apprenti.

Accès aux femmes

L'employeur doit s'assurer que l'apprentie a un équipement à sa taille et qu'elle a accès à des installations adaptées, c'est-à-dire à un vestiaire et à une salle de toilettes. De plus, il est du devoir de l'employeur d'assurer à l'apprentie une intégration harmonieuse auprès de ses collègues de travail. L'employeur doit veiller à ce que l'apprentie ne soit pas victime d'exclusion ou d'isolement.

Préalables

Bien que certains contenus de formation existent sur les connaissances préalables aux compétences, le compagnon ou la compagne devra s'assurer que l'apprentie ou l'apprenti maîtrise bien les connaissances requises avant de commencer les activités de production.

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (suite)

CD « Formation assistée par ordinateur (FAO) »

Bien que les apprentissages dans le cadre du programme s'effectuent principalement au poste de travail, la FAO pourra servir d'outil de support au compagnon ou à la compagne. Cet outil facilitera la formation sur les connaissances préalables et pourra servir d'outil de révision avant les bilans d'étapes. La FAO étant un support au compagnon ou à la compagne, ce dernier pourra donc s'en servir pour varier ses stratégies de formation. La FAO ne doit jamais, et ce, en aucun temps, remplacer les activités d'apprentissage au poste de travail.

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (suite)

2. Précisions sur les compétences

MODULE 1 – ALIMENTER LES MÉTIERS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Le compagnon ou la compagne devra s'assurer de bien faire comprendre la documentation et les instructions de production à l'apprentie ou à l'apprenti. De plus, le compagnon ou la compagne devra être vigilant et profiter de chaque occasion où il y aura changement de lots.
- Il serait préférable d'initier l'apprentie ou l'apprenti à l'alimentation avec moins de métiers sous sa responsabilité, durant les premiers jours.
- Afin de s'assurer de la compréhension de l'apprentie ou de l'apprenti et de l'atteinte de certains critères de performance, il est important de demander régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ses choix et gestes.

- _____

- _____

- _____

MODULE 2 – PATROUILLER L'AIRE DE TRAVAIL DES MÉTIERS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Il est entendu que l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer exerce plusieurs compétences dans le cadre des patrouilles. Pour cette raison, nous avons délibérément séparé la patrouille et la réparation des cassures. Pour maîtriser cette compétence, l'apprentie ou l'apprenti devra seulement déterminer le type de cassures, la réparation étant dans la prochaine compétence.
- De plus, il serait préférable pour l'apprentie ou l'apprenti d'apprendre à réagir aux situations anormales durant les semaines des étapes subséquentes du programme, car cette activité est plus complexe.
- Afin de s'assurer de la compréhension de l'apprentie ou de l'apprenti et de s'assurer de l'atteinte de certains critères de performance, il est important de demander régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ses choix et gestes.

- _____

- _____

- _____

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (suite)

2. Précisions sur les compétences (suite)

MODULE 3 – RÉPARER LES CASSURES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Il serait préférable pour l'apprentie ou l'apprenti d'apprendre à faire les attaches de fils en premier lieu, car plusieurs cassures causent ultimement des cassures de fils.
- Après avoir développé l'habileté pour réparer les cassures, il est important que l'apprentie ou l'apprenti développe sa vitesse.
- Afin de s'assurer de la compréhension de l'apprentie ou de l'apprenti et de s'assurer de l'atteinte de certains critères de performance, il est important de demander régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ses choix et gestes.

- _____

- _____

- _____

MODULE 4 – FAIRE LES LEVÉES

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Il est entendu que certaines usines ne font pas effectuer les levées par l'opératrice ou l'opérateur de métiers à filer. À ce moment, S. O. (sans objet) peut être inscrit. Toutefois, les autres activités reliées aux levées doivent être maîtrisées.
- Afin de s'assurer de la compréhension de l'apprentie ou de l'apprenti et de s'assurer de l'atteinte de certains critères de performance, il est important de demander régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ses choix et gestes.

- _____

- _____

- _____

RECOMMANDATIONS POUR L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL (suite)

2. Précisions sur les compétences (suite)

MODULE 5 – FAIRE LES ENTRETIENS PLANIFIÉS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES :

- Les entretiens planifiés peuvent varier d'une usine à l'autre. Nous avons cité les principaux. Il faut bien comprendre que l'activité *Faire le nettoyage* consiste à garder l'aire de travail propre, tandis que l'activité *Faire le nettoyage lors des arrêts de métiers* s'adresse aux tâches planifiées lors des arrêts périodiques.
- Afin de s'assurer de la compréhension de l'apprentie ou de l'apprenti et de s'assurer de l'atteinte de certains critères de performance, il est important de demander régulièrement à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ses choix et gestes.

- _____

- _____

- _____

STRATÉGIES DE FORMATION
ÉTAPE 1
ACQUISITION DES COMPÉTENCES

Étapes	Éléments à observer	Oui	Non
<u>Explications</u> (du compagnon ou de la compagne)	• La compétence est énoncée. • Le pourquoi est énoncé. • L'importance est expliquée. • Les étapes (indicateurs) sont expliquées dans leur ensemble. • L'explication détaillée est limitée à seulement quelques éléments à la fois.	()	()
<u>Démonstration</u> (du compagnon ou de la compagne)	• La ou les démonstrations sont accompagnées d'explications. • L'attention est attirée sur certains points précis (qualité, santé et sécurité). • Le rythme est lent.	()	()
<u>Pratique</u> (de l'apprentie ou de l'apprenti)	• On laisse l'apprentie ou l'apprenti exécuter toute la tâche (lentement). • On demande à l'apprentie ou à l'apprenti d'expliquer ce qu'il fait. • On questionne l'apprentie ou l'apprenti sur le pourquoi de certains points précis (qualité, santé et sécurité).	()	()
<u>Rétroaction</u> (du compagnon ou de la compagne à l'apprentie ou à l'apprenti)	• On donne de la rétroaction pendant ou immédiatement après l'exécution. • Lorsque possible, la rétroaction négative est précédée et suivie de points positifs. • On interrompt l'apprentie ou l'apprenti en cours d'exécution lorsque cela est nécessaire (qualité, santé et sécurité). • On encourage l'apprentie ou l'apprenti pendant et après l'exécution.	()	()

STRATÉGIES DE FORMATION
ÉTAPE 2
DÉVELOPPEMENT DE LA PERFORMANCE

Étapes	Éléments à observer	Oui	Non
<u>Pratique</u> (de l'apprentie ou de l'apprenti)	- On laisse l'apprentie ou l'apprenti exécuter toutes les compétences. - On questionne l'apprentie ou l'apprenti sur le pourquoi de certains points précis (qualité, santé et sécurité).	()	()
<u>Rétroaction</u> (du compagnon ou de la compagne à l'apprentie ou à l'apprenti)	- On donne de la rétroaction sur la maîtrise des compétences immédiatement après l'exécution d'une compétence. - Lorsque possible, la rétroaction négative est précédée et suivie de points positifs. - On interrompt l'apprentie ou l'apprenti en cours d'exécution lorsque cela est nécessaire (qualité, santé et sécurité). - On encourage l'apprentie ou l'apprenti pendant et après l'exécution. - On fournit des trucs du métier à l'apprentie ou à l'apprenti. - On fait des nouvelles démonstrations, au besoin.	()	()

STRATÉGIES DE FORMATION

ÉTAPE 3

ÉVALUATION FINALE

Étapes	Éléments à observer	Oui	Non
<u>Pratique</u> (de l'apprentie ou de l'apprenti)	• On laisse l'apprentie ou l'apprenti exécuter toutes les compétences. • On questionne l'apprentie ou l'apprenti sur le pourquoi de certains points précis (qualité, santé et sécurité). • On questionne l'apprentie ou l'apprenti sur les critères de performance à atteindre.	()	()
<u>Rétroaction</u> (du compagnon ou de la compagne à l'apprentie ou à l'apprenti)	• On donne de la rétroaction sur la performance immédiatement après l'exécution d'une compétence. • Lorsque possible, la rétroaction négative est précédée et suivie de points positifs. • On interrompt l'apprentie ou l'apprenti en cours d'exécution lorsque cela est nécessaire (qualité, santé et sécurité). • On encourage l'apprentie ou l'apprenti pendant et après l'exécution. • On fournit des trucs du métier à l'apprentie ou à l'apprenti afin de favoriser l'atteinte de la performance souhaitée.	()	()

ACCUEIL ET ORIENTATION

L'intégration dans l'usine d'une nouvelle employée ou d'un nouvel employé ne doit pas être prise à la légère. Afin de faciliter la réussite du Programme d'apprentissage en milieu de travail pour l'occupation d'opératrice ou d'opérateur de métiers à filer, le compagnon ou la compagne devra intégrer l'apprentie ou l'apprenti à l'usine. Les objectifs visés par cette démarche sont les suivants :

- Aider la nouvelle employée ou le nouvel employé à gérer le stress de se joindre à une nouvelle entreprise;
- Maintenir la motivation de la nouvelle employée ou du nouvel employé ou son désir de réussite;
- Développer, chez la nouvelle employée ou le nouvel employé, un sentiment d'appartenance et de satisfaction à faire partie de l'organisation.

Proposition d'un modèle d'intégration des nouvelles employées et des nouveaux employés (apprenties ou apprentis)

Le modèle évolue autour de trois éléments :

- S'initier à la mission de l'entreprise;
- S'initier à la mission de l'atelier;
- S'initier au Programme d'apprentissage en milieu de travail

ACCUEIL ET ORIENTATION

« Annexe D » (suite)

S'INITIER À LA MISSION DE L'ENTREPRISE

Acquérir des notions sur les produits

S'enquérir de la structure de l'entreprise

Définir sa contribution et son rôle dans l'entreprise

S'initier à l'historique de l'entreprise

Identifier les principales ressources

S'enquérir des politiques de l'entreprise

S'INITIER À LA MISSION DE L'ATELIER

Acquérir des notions sur les produits

S'enquérir de la structure de l'atelier

Définir sa contribution et son rôle dans le service

Identifier les ressources

S'enquérir des politiques du service

S'INITIER AU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL

Acquérir des notions générales sur le programme

Définir le rôle de l'apprentie ou de l'apprenti dans le programme

Définir le rôle du compagnon ou de la compagne dans le programme

- Code de déontologie
- Avantages sociaux
- Règlements de l'entreprise

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE**PROCÉDÉ DE FILAGE À ANNEAUX**

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Alimenter une bobine de mèche double	1. Recevoir une bobine sur le pied; 2. Recevoir une bobine sur la main.	1. Porter des chaussures de sécurité; 2. Alimenter une bobine de mèche avec ses deux mains.
Alimenter une bobine de mèche simple	1. Recevoir une bobine sur le pied.	1. Porter des chaussures de sécurité.
Réparer une cassure sous l'étrépage	1. Coupure aux doigts; 2. Recevoir le rouleau aimanté sur le pied.	1. Prendre le couteau avec ses deux mains, toujours couper vers l'extérieur et non vers soi; 2. Porter des chaussures de sécurité.
Patrouiller avec ou sans chariot	1. Se frapper ou s'écraser les pieds; 2. Douleur au dos; 3. Frapper une personne; 4. Se faire prendre les doigts entre deux camions, douleurs musculaires, blessures aux talons; 5. Se heurter sur le camion de mèches.	1. Porter des chaussures de sécurité; 2. Faire nettoyer les roues du camion; 3. S'assurer qu'il n'y a personne en sortant de l'allée; 4. Pousser un camion d'une main et tirer l'autre à côté de soi avec l'autre main; 5. S'assurer que son camion est stable lorsqu'on le laisse.
Réparer une cassure d'enroulement	1. Coupures et brûlures aux doigts.	1. Prendre le couteau avec ses deux mains, toujours couper vers l'extérieur et non vers soi.
Réparer une cassure de mèche	1. Coupures aux doigts; 2. Se piquer les doigts.	1. Prendre le couteau avec ses deux mains, toujours couper vers l'extérieur et non vers soi; 2. Prendre les crochets avec ses deux mains.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À ANNEAUX (suite...)

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Changer les bobines de mèche	1. Écrasement des pieds.	1. Se servir de ses deux mains pour placer les bobines de mèche. Faire réparer les supports défectueux. Porter des chaussures de sécurité.
Patrouiller l'aire de travail des métiers	1. Glisser sur le bout d'un support qui peut traîner près de la broche.	1. Lorsqu'on s'aperçoit qu'il y a un support cassé, regarder autour afin de trouver l'autre morceau.
Mettre les métiers en marche	1. Se faire coincer les doigts entre le bord du cadre et la porte de l'aspirateur.	1. Ne pas placer sa main ou ses doigts près de la porte de l'aspirateur.
Changer un curseur sur un anneau	1. Recevoir un éclat de métal au visage ou sur une autre partie du corps.	1. Stabiliser le curseur avec le doigt, y insérer votre crochet. Mettre l'autre main par-dessus, de façon à couvrir le curseur avant de le casser. Porter des lunettes protectrices.
Vider ou prendre des fibres dans une boîte d'aspiration	1. Se faire coincer ou écraser un doigt ou une main.	1. Tenir la porte fermement d'une main, prendre les fibres de l'autre main, bien retirer sa main avant de laisser la porte se refermer.
Ajuster un banc (sur lequel on s'assoit)	1. Se blesser aux mains.	1. Maintenir une main sur le fessier du banc, l'immobiliser et ensuite l'ajuster à l'aide de la poignée.
Débourrer le rouleau aimanté	1. Se couper les doigts.	1. Prendre appui sur un camion ou sur la tête du métier. Tenir sa main loin du couteau (lame). Toujours couper vers l'extérieur et non vers soi.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À ANNEAUX (suite...)

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Aller chercher un camion de mèches à l'entrepôt des camions – manipulation de camions sur roues	1. Douleur au dos; 2. Douleur aux genoux.	1. Toujours se positionner derrière le camion pour le manipuler ou le pousser. Si l'espace est restreint et ne permet pas de se positionner derrière le camion, se positionner face à lui et ne jamais manipuler de côté ou en torsion du corps. Ne jamais forcer pour déplacer un camion avec des roues bloquées ou bourrées. 2. Utiliser toujours les mains pour pousser, déplacer ou manipuler les camions. Ne pas utiliser ses genoux.
Général	1. Affection de l'ouïe; 2. Se faire arracher des cheveux; 3. Autres.	1. Porter des protecteurs auditifs; 2. Contenir et attacher les cheveux longs; 3. Porter des chaussures de sécurité; 4. Enlever tous les bijoux.
Utiliser les outils de travail	1. Avec le coffre à outils, crochets, couteaux : coupures, écorchures, blessures aux mains.	1. Ne pas travailler avec des outils défectueux, rapporter les outils défectueux, manipuler prudemment les outils de travail.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À FIBRES LIBÉRÉES

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Faire le nettoyage de l'unité de filage	1. Brûlures aux doigts; 2. Se faire heurter.	1. Toujours se servir du pinceau pour nettoyer le rotor; 2. Surveiller l'arrivée de l'automate.
Faire le transport et le changement des pots	1. Blessures aux pieds; 2. Se frapper; 3. Douleur aux membres supérieurs ou aux épaules.	1. Porter des souliers de sécurité; 2. Avoir l'œil attentif aux déplacements du personnel ou des obstacles; 3. Enlever le pot vide à l'aide de ses deux mains – replacer le pot plein avec ses deux mains – un seul pot à la fois.
Prendre des contenants de carton	1. Entorse musculaire.	1. Ne pas empiler les contenants de carton trop haut.
Ramasser, inspecter et envelopper les tubes ou cônes dans les boîtes	1. Se frapper ou se heurter.	1. Porter une attention au convoyeur et aux tiges des camions à hérissons en tout temps.
Déplacer des camions	1. Blessures aux pieds; 2. Se frapper ou se heurter.	1. Porter des chaussures de sécurité; 2. Avoir l'œil attentif aux déplacements du personnel ou des obstacles.
Alimenter le magasin en tubes ou cônes vides et placer les étiquettes dans les tubes ou cônes vides	1. Blessures aux doigts.	1. Ne jamais travailler dans le magasin pendant que la chaîne tournante est en mouvement.
Balayer	1. Chuter.	1. Ranger les balais sur des crochets après usage.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À FIBRES LIBÉRÉES (suite...)

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Récupérer le ruban dans le pot	1. Enroulement des cheveux sur l'arbre; 2. Poussières dans les yeux.	1. Sortir les pots d'en dessous de la machine pour récupérer le ruban; 2. Toujours maintenir son visage à côté du pot afin d'éviter de recevoir des poussières avec la pression d'air, porter des lunettes protectrices au besoin.
Changer la batterie	1. Éclaboussures d'acide sulfurique, brûlures multiples; 2. Écrasement des pieds; 3. Être écrasé entre la batterie et un obstacle.	1. Garder la batterie près du sol; 2. Garder la batterie près du sol; 3. Toujours pousser la batterie, ne pas la tirer.
Ajouter de l'eau à l'électrolyte	1. Éclaboussures.	1. Porter des vêtements protecteurs tels gants, tablier, visière.
Séparer une pile de palettes	1. Blessures au dos.	1. Travailler avec l'aide d'une ou d'un collègue de travail.
Utiliser les outils de travail	1. Avec le tuyau à air, fusil à air, fusil manuel : blessures aux mains.	1. Ne pas travailler avec des outils défectueux. Rapporter les outils défectueux.
Général	1. Affection de l'ouïe; 2. Se faire arracher les cheveux; 3. Autres.	1. Porter des protecteurs auditifs; 2. Contenir les cheveux dépassant les épaules dans un filet, ne pas attacher les cheveux dans le filet; 3. Enlever tous les bijoux, porter des chaussures de sécurité.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À JET D'AIR

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Travailler autour du guide-rail de l'automate	1. Se blesser à la main ou à l'avant-bras entre le rouleau modulaire et le couvercle du guide.	1. Toujours porter des manches courtes ou relever les manches.
Travailler devant l'automate	1. Se faire heurter par le bras de l'automate lors de l'attache.	1. Ne jamais se pencher devant le bras de l'automate.
Enlever le ruban bourré entre le rouleau avant et l'extrémité de la buse à air	1. Se pincer les doigts.	1. Utiliser la brosse à bec.
Placer le ruban dans le guide-fibres	1. Tablier du travailleur ou un vêtement ample coincé entre le rouleau et l'avant du panneau.	1. Utiliser un tablier latéral. Ne pas porter de vêtements amples.
Déprendre un tube ou cône dans le magasin	1. Se faire coincer la main entre le magasin et l'automate.	1. Aviser un technicien, ne pas tenter de déprendre un tube ou cône s'il est coincé.
Remettre un brin dans le guide-fil lors d'une cassure arrière	1. Trébucher, perdre l'équilibre.	1. Lorsqu'on monte sur le bord de la machine avant, s'assurer de toujours se positionner une main sur la machine à un endroit sécuritaire et par la suite, ramener un pied sur le bord, puis faire suivre l'autre pied.
Enfiler le renvideur d'amorce	1. Se faire coincer l'avant-bras et la main par le tube ou cône.	1. Arrêter la machine.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À JET D'AIR (suite...)

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Déplacer des camions	1. Se blesser les talons et les pieds.	1. Pousser un camion à la fois et non pas le tirer. Vérifier l'état des roues et, si le camion est défectueux, le mettre de côté pour le faire réparer, noter la défectuosité.
Alimenter des pots de ruban	1. Maux de dos; 2. Trébucher et tomber.	1. Pousser un pot à la fois et non pas le tirer; 2. Se servir de ses deux mains.
Balayer le plancher	1. Blessures multiples.	1. Travailler avec un balai en bon état.
Nettoyer le détecteur de lumière derrière la boîte de cire	1. Se faire coincer la main entre la boîte de cire et l'automate.	1. Aviser le réparateur de la défectuosité.
Débourrer les rouleaux d'acier avec un crochet	1. Se couper la main; 2. Se coincer les mains, blessures multiples aux mains.	1. Toujours débourrer vers l'extérieur, jamais vers soi. Si l'amas est trop gros, aller chercher le réparateur; 2. Ne jamais prendre appui sur la barre de tension ou autres objets en mouvement.
Général	1. Affection de l'ouïe; 2. Autres; 3. Blessures multiples; 4. Se faire heurter par l'automate; 5. Électrocution.	1. Porter des protecteurs auditifs; 2. Porter des chaussures de sécurité, enlever les bijoux; 3. Respecter la procédure de cadenassage; 4. Regarder autour de soi; 5. Pour tout problème se rattachant au panneau électrique, aller chercher un électricien.

ANALYSE SÉCURITAIRE DE TÂCHE

PROCÉDÉ DE FILAGE À JET D'AIR (suite...)

TÂCHES	RISQUES	MESURES PRÉVENTIVES
Ramasser les tubes ou cônes, les ensacher et les emballer	1. Douleur au dos; 2. Blessures aux pieds; 3. Douleur aux poignets; 4. Douleur au dos;	1. Prendre une bonne position pour se pencher. Fléchir les genoux au besoin; 2. Prendre les tubes ou cônes avec les deux mains; 3. Pour l'ensachage des tubes ou cônes, changer fréquemment de main pour ne pas toujours avoir à tenir le tube ou cône avec la même main; 4. Ne pas faire de torsion du dos lorsqu'on manipule le couvercle de la palette. Bien placer le couvercle devant soi, l'appuyer sur les rangées de tubes ou cônes, fléchir les genoux, le soulever et le glisser le long des rangées, ou demander de l'aide à une ou à un collègue.
Nettoyer à l'aide du fusil à air	1. Corps étrangers ou poussières dans les yeux; 2. Irritation des bronches.	1. Porter des lunettes de sécurité; 2. Porter un masque à poussière.
Ramasser les tubes ou cônes à la levée	1. Se blesser les genoux.	1. Toujours pousser le camion avec les mains et, si possible, positionner son corps face à l'objectif pour ainsi réduire le risque de torsion.

LEXIQUE DES TERMES DU MÉTIER

Termes du métier	Synonymes
Camion	Buggy, chariot, rack...
Curseur	Traveller...
Faire la levée	Doffer...
Guide-fibres	Trompette, entonnoir, flûte, jauge...
Guide-fil	Queue de cochon...
Identifier à l'aide d'une craie	Choker, chalker, chalk...
Mèche	Roving, rooping, rub rooving...
Paquet plein	Tubes pleins de fil, cônes pleins de fil, cheese, fromage...
Rebuts	Waze, couette, waste...

Explication de certains termes utilisés	
Automate	Comme le terme « automate » est le plus courant, nous avons choisi de l'utiliser. Cependant, dans certaines entreprises, il est nommé « robot » ou « attacheur ».
Paquet plein	Le terme « paquet plein » est utilisé pour désigner soit : ➤ une bobine pleine de fil ➤ un tube plein de fil ➤ un cône plein de fil
Bobine, tube ou cône	Ces termes sont utilisés pour désigner soit : ➤ une bobine vide de fil ➤ un tube vide de fil ➤ un cône vide de fil

**CD-FORMATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (FAO)
POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER**



**Pour commander, contactez le
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
par courriel à info@comitesectorieltextile.qc.ca
ou par téléphone à 819.477.7910.**

**CD-FORMATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (FAO)
POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER**



**Pour commander, contactez le
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
par courriel à info@comitesectorieltextile.qc.ca
ou par téléphone à 819.477.7910.**

**CD-FORMATION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (FAO)
POUR L'OPÉRATRICE OU L'OPÉRATEUR DE MÉTIERS À FILER**



**Pour commander, contactez le
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec
par courriel à info@comitesectorieltextile.qc.ca
ou par téléphone à 819.477-7910.**